



Association CAPER NORD-ISÈRE
Foyer Camille Grumbach
Monsieur Robert GRUMEL
Monsieur Raymond GEREYS
2^{ème} avenue Les Cités
38150 ROUSSILLON

Paris, le 28 août 2017

Messieurs,

Nous avons bien réceptionné et pris connaissance de votre courrier du 13 juillet dernier et nous vous en remercions sincèrement.

La protection liée à l'amiante est un enjeu de santé publique qui appelle des réponses concrètes.

Nous accorderons une attention très particulière à vos informations, au moment où ce thème sera abordé en commission à l'assemblée.

Nous ne manquerons pas de faire une lecture attentive de vos propositions afin de d'enrichir nos réflexions communes.

Je vous prie de croire, Messieurs, à l'assurance de ma sincère considération.

Cendra MOTIN

Cendra MOTIN
Assemblée Nationale
Vice-Présidente
Députée de l'Isère (6^{ème} Circ.)
126 rue de l'Université
75007 PARIS